



PROGRAMME DE FORMATION

11.2.3.9 Fret et courrier

Objectifs de la formation :

Se mettre en conformité avec l'obligation réglementaire de formation

Prérequis :

Avoir suivi avec succès une vérification renforcée de leurs antécédents.

Personnels concernés :

Les personnes qui effectuent sur le fret et le courrier, des contrôles de sûreté autres que l'inspection filtrage ou l'accès à du fret ou du courrier aérien identifiable et sécurisé

Durées et nombre de stagiaires :

Initiale : 3h30 + 15 mn d'évaluation

Périodique : 2h + 15 mn d'évaluation

02 stagiaires minimum

12 stagiaires maximum

Validation de la formation :

Partie théorique : QCU/QCM

Partie pratique : mise en situation

Note minimale : 12/20

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Support PowerPoint, exercices, films

Vidéoprojecteur, tableau blanc

Exercices de progression, mise en situation

Retour d'expérience

Formation dispensée par un instructeur certifié DGAC

Méthodes pédagogiques :

Affirmative, interrogative, démonstrative et active

Validité de la formation :

Périodicité 3 ans

Accessibilité :

Formation accessible aux personnes avec un handicap

**Tarif session :**

Sur devis

Délais d'accès :

Entre 7 et 30 jours à compter de la signature du devis

SERIS Academy Airport - Organisme de Formation

6 rue du Général de Larminat - 75015 PARIS

E-mail : contact@seris.fr | www.seris.fr

S.A.S. SERIS Academy – SERIS Academy Airport au capital de 10 000 euros - R.C.S. PARIS 989 584 545

Siège Social : 6 rue du Général de Larminat - 75015 PARIS. SIRET 989 584 545 00010 - APE 8559 A

Etablissement secondaire : 9 allée des Impressionnistes - 93420 VILLEPINTE. SIRET 989 584 545 00028



**Indicateurs :**

Taux de satisfaction : à venir

Taux de réussite : à venir

Taux d'insertion : à venir

Déroulé de la session de formation :**Accueil :**

Présentation et déroulement de la session.

Objectifs pédagogiques généraux :**11.2.3.9 :**

- ♦ Connaissance des actes d'intervention illicites déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles ;
- ♦ Connaissance des prescriptions légales applicables ;
- ♦ Connaissance des éléments contribuant à la mise en place d'une culture de sûreté solide et résiliente sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation
- ♦ Connaissance de la menace interne et la radicalisation
- ♦ Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté aérienne, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté dans la chaîne d'approvisionnement ;
- ♦ Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité ;
- ♦ Connaissance des procédures de notification ;
- ♦ Aptitude à identifier les articles prohibés ;
- ♦ Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés ;
- ♦ Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés ;
- ♦ Connaissance des exigences de protection pour le fret et le courrier ;
- ♦ Connaissance des exigences applicables au transport, le cas échéant.

Evaluation sommative

Examen de fin de formation sous forme de QCU